

## EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE  
CONVOCACTION  
16/02/2026

DATE D’AFFICHAGE  
16/02/2026

NOMBRE DE  
CONSEILLERS

|             |    |
|-------------|----|
| EN EXERCICE | 23 |
| PRESENTS    | 15 |
| VOTANTS     | 19 |

L’an deux mil vingt-six, le cinq mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Haspres s’est réuni à la salle du Conseil Municipal, sur la convocation qui lui a été adressée le 16 février 2026 par le Maire, conformément à l’article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient Présents : Mesdames LEMOINE Chantal, DAVOINE-VERNAT Irène, MORELLE Christiane, SAVARY-LEMAIRE Evelyne, BRIQUE-TAISNE Sylvie, CACHEUX Séverine, PLOUCHART Sylvie, COLIN Marie-Jeanne, et Messieurs DELATTRE Jean-François, REGNIER Jean-Luc, STIEVENARD Francis, LECOMTE José, BOULANGER Joffrey, BIACHE Sébastien, NUTTIN Didier.

Absents excusés : Mesdames BAUCHET Mélanie (procuration à Madame LEMOINE Chantal), FLAMENT-GUEGUEN Anne (procuration à Monsieur COCQUELET Jean-Noël), OWEL Annie (procuration à Monsieur DELATTRE Jean-François), WOITTEQUAND Martine (procuration à BRIQUE-TAISNE Sylvie), et Messieurs BOUCHEZ Julien (procuration à Monsieur REGNIER Jean-Luc), COCQUELET Jean-Noël, LAMOTTE Gérald.

Était absent non excusé : Monsieur LESTOILLE Philippe.

**OBJET : Approbation du Procès-Verbal  
Délibération n°6-2026**

### Exposé de Monsieur le Maire

Le procès-verbal de la réunion du 11 février 2026 ayant été distribué, Monsieur le Maire demande si quelqu’un a des observations à présenter au sujet de sa rédaction et, dans le cas contraire de bien vouloir l’approuver.

Aucune observation n’étant faite, le conseil passe au vote.

### Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide d’approuver ce rapport à l’unanimité.

Fait et délibéré à Haspres, le 5 mars 2026

Pour extrait certifié conforme.

LE MAIRE  
Jean-François DELATTRE

